

Avis de consultation N°63/AT/DO46/SDFS/DAL/2019

Travaux de construction de socle en béton armé et création de canalisation.

La direction opérationnelle d'Ain Témouchent, Relance l'avis de consultation N°33/AT/DO46/SDFS/DAL/2019 Relatif aux Travaux de construction de Socle en béton armé et création de canalisation pour les lots suivants :

- LOT N°1** : 0,145 Km Cité 215 Logts LSP beni saf, ecole Farabi Beni saf, Ecole ibn sina Beni saf, Ain bessal, Cité 88+30+120 logts Ruraux Emir Aek, MSAN Zaouia..
- LOT N°2** : 0,107 Km Cité graba chabat, Chabat (Sud-Est), Cité 5*60 Logts LSP (Sud-Est) Chabat, Centre ville El Malah, MSAN Jebari Kacem, Cité 95+100+142 logts Hassi El Ghella.
- LOT N°3** : 0,075 Km APC Ai Tolba, Cité 150+80 Logts sociaux Ain Tolba, Cité 80 logts Ain Tolba, Cité Charbonnier Ain Kihal, Cité 150+36 logts Rte Ain Tolba Ai El Kihal..
- LOT N°4** : 0,050 Km Cité 150+80 logts POS nord Sidi Ben Adda Rte Ouled Kihal, Sidi lakhdar Aghlal, Cité 120 Logts rural Aghlal.
- LOT N°5** : 0,030 Km Cité 180+130 Logts sociaux Houaoura, Ecole kouridat said amria, douar bouzedjar.

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiments et Hydraulique, ayant des capacités technique et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

Palier 1 : pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère).

Le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie de (01) et plus,

Palier 2 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère).

Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle d'Ain Témouchent sise au N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent contre le paiement de la somme de deux mille dinars algériens (**2000,00 DA**) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N°compte **001 00728 0300000 100/13**.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges. Les offres doivent être composées de :

- 1- Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2- Une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3- Une offre financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée, anonyme qui portera la Mention :

ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle d' Ain Témouchent
Avis de consultation N° 63/AT/SDFS/DAL/2019.
Travaux de construction de socle en béton armé et création de canalisation
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Les plis doivent être adressés à :

ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle d' Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent.

**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **08** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur le site WEB d'Algérie Télécom de 08h00 à 14h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date des dépôts, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre vingt (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :